
Association Bien Vivre à Jugeals-Nazareth

Chronique de la vie associative... avec le Covid !

La crise sanitaire impacte notre quotidien : la vie des associations n'y échappe pas ! Nous sommes dans l'impossibilité de programmer le tournoi de belote lancé l'an passé et qui avait remporté un franc succès.

En Septembre dernier, nous avons eu la chance de pouvoir organiser les Journées du patrimoine en adaptant celles-ci aux obligations sanitaires en vigueur dans le souci de réduire tout risque (pas d'utilisation de lieu public clos, pot de convivialité annulé, investissement pour l'achat de matériel adapté) tout en respectant le décret du 10 juillet 2020 fixant l'obligation d'une déclaration préalable en préfecture pour les rassemblements de plus de 10 personnes sur la voie publique.

Face à ce contexte compliqué et évolutif qui nous force tous à renoncer aux moments de convivialité, les associations tentent de se réinventer (newsletter aux adhérents et animation de notre page Facebook pendant le confinement en ce qui nous concerne) et de poursuivre le peu d'activités qui restent encore réalisables ... et, qui sait, peut-être que la solidarité inter-associative communale serait à envisager ?

Courage à tous les bureaux et bénévoles des associations !

Contournement de Noailles

Les études pour la réalisation du contournement de Noailles continuent sans bruit... Face à l'arrêt des réunions de travail (une seule en mars 2019), l'annulation définitive de la Voie d'Avenir reliant le nord du Lot à l'A20, le début des travaux de la déviation de Malemort, et les contraintes actuelles de la D158, notre association a demandé audience au Président du Conseil Départemental. Mercredi 21 octobre, le président Pascal Coste nous a précisé le calendrier (Procédure DUP* dès 2022 avec délai de 5 ans pour début de travaux) tout en considérant que la mise en service du contournement de Malemort (prévue à l'automne 2022) devrait pouvoir capter une partie du flux de PL vers le sud corrézien et le nord du Lot. Selon lui, cette jonction n'est pas une étape pour envisager un bouclage du contournement de Brive estimé sans intérêt et trop coûteux.

Concernant la D158, il partage néanmoins notre constat sur la dangerosité de l'axe et la nécessité de sécuriser pour le flux actuel : nous avons obtenu une rencontre sur le terrain en présence des élus départementaux (Président CD19, Conseillers Départementaux), des maires, du service des routes et des représentants de notre association comme de Noailles-Environnement. Le CD 19 envisage donc le projet en deux parties distinctes : une sécurisation de la RD158 en amont, sans DUP* dans un premier temps. La déviation courte de Noailles pour laquelle une DUP est nécessaire dans un deuxième temps (tracé neuf de Champdroux à l'échangeur) * DUP = Déclaration d'utilité publique.

La position de l'association reste la même et nous poursuivons les nombreuses démarches avec la vigilance que le projet impose:

- **Opposition sur l'ouverture de la déviation avant la mise en place d'autres solutions permettant de garantir une répartition des flux, notamment dans le Lot, et demande du gel des études concernant la DUP en liaison avec les associations de Noailles et de Turenne.**
- **Intransigeance sur les contraintes à poser concernant la sécurisation sans recalibrage de la RD158 mais aussi de la D8 avec les traversées de Nazareth et Turenne, ainsi que la problématique de l'échangeur 52 : ces axes comme l'échangeur ne sont pas adaptés à l'accueil d'un flux supplémentaire et en l'occurrence de PL .**

Le soutien de la population de Jugeals-Nazareth, bien au-delà des riverains concernés en première comme deuxième ligne, sera essentielle à la défense de notre cadre de vie !